

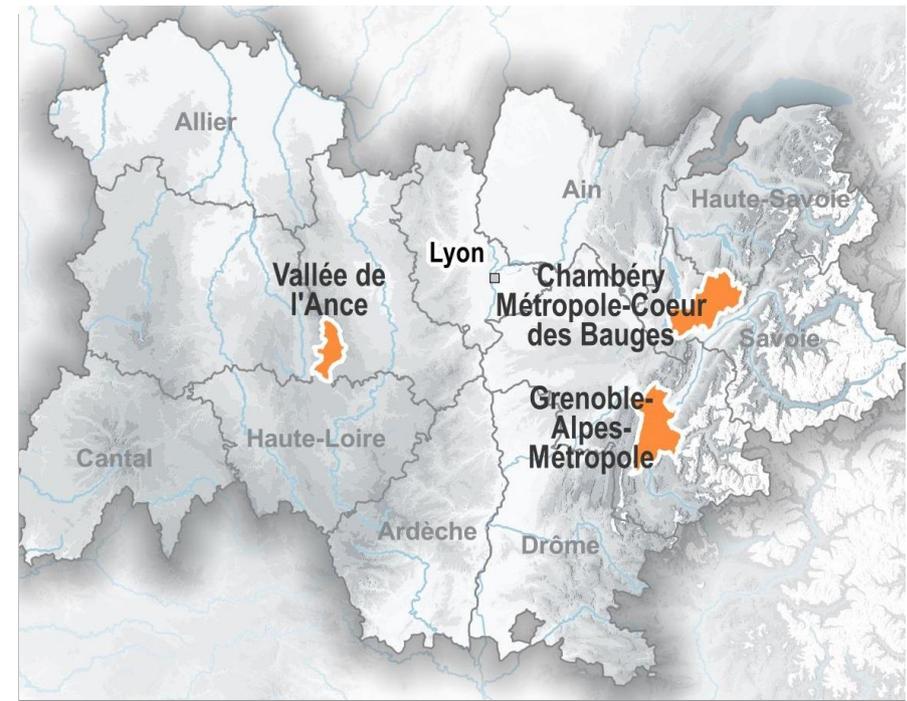
## Table Ronde n°2

# La concertation avec les habitants dans l'élaboration du PLUi

- > *Quels facteurs de réussite?*
- > *Quels questionnements ?*

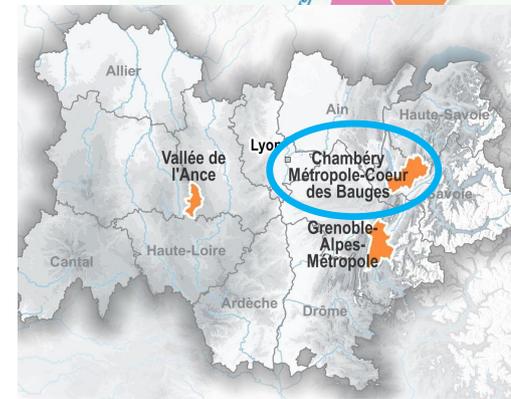
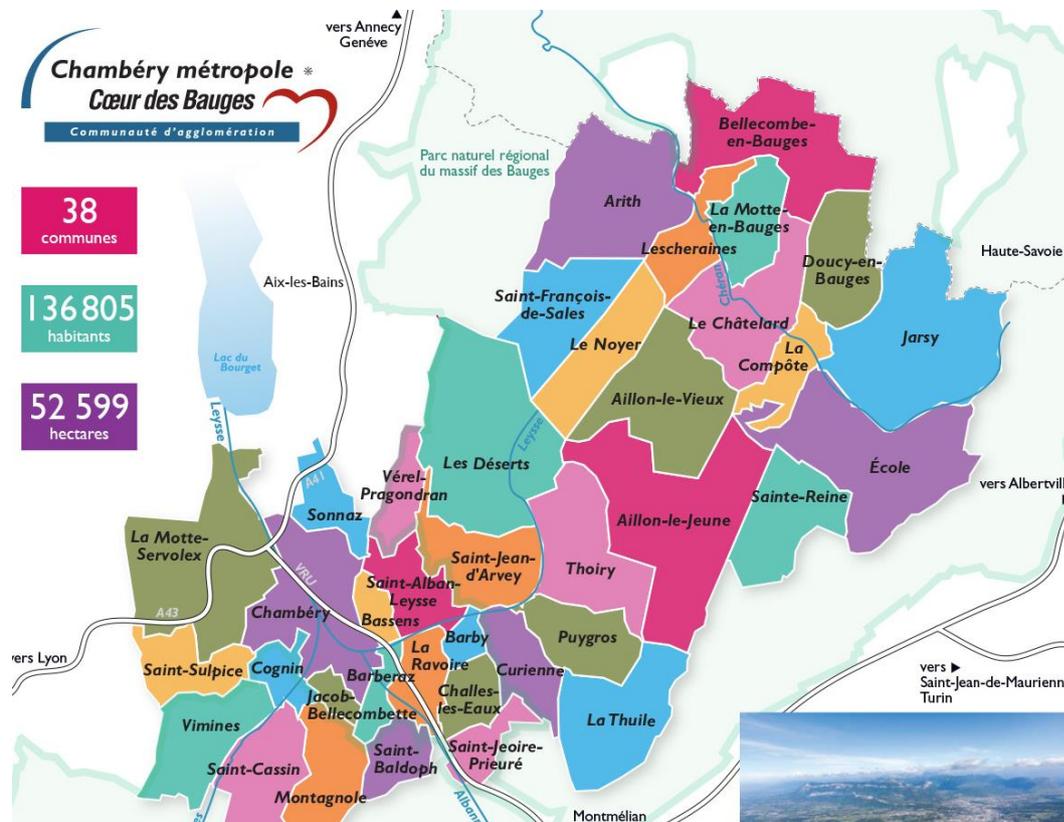
## 3 territoires pour 3 retours d'expérience

- Chambéry Bauges Métropole
- Grenoble Alpes Métropole
- Communauté de communes Ambert Livradois Forez (PLUi Vallée de l'Ance)



## Chambéry Métropole Cœur des Bauges

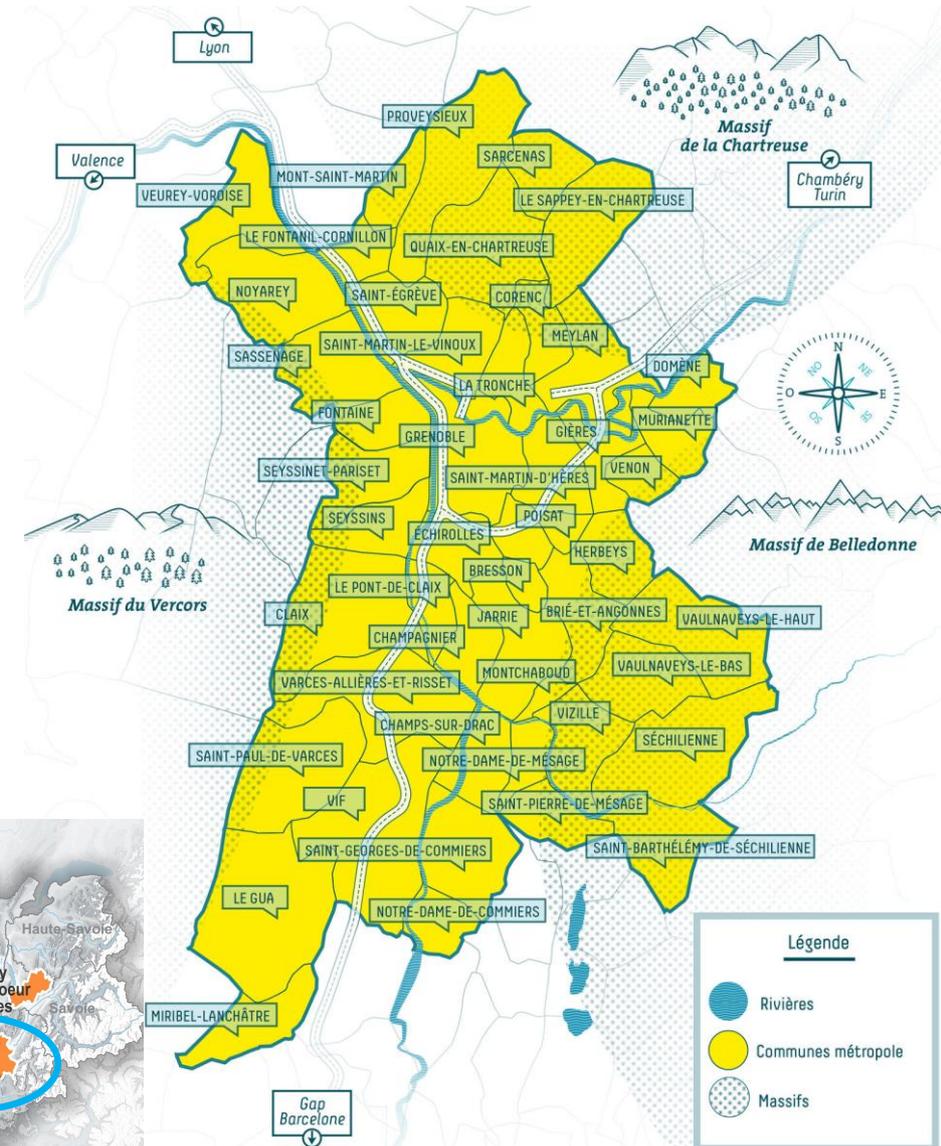
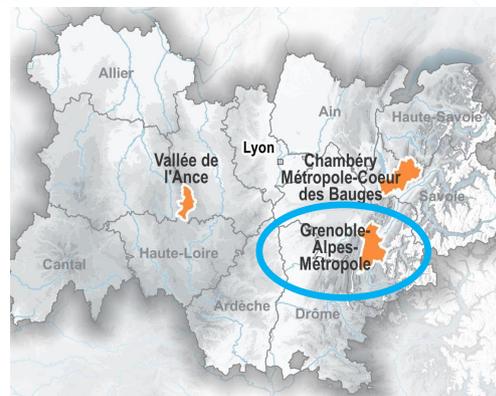
- **38** communes
- **136 800** habitants
- **52 599** hectares



Fusion de **Chambéry métropole**  
(communauté d'agglomération de **24** communes)  
avec **Cœur des Bauges**  
(communauté de communes de **14** communes)  
au 1<sup>er</sup> janvier 2017

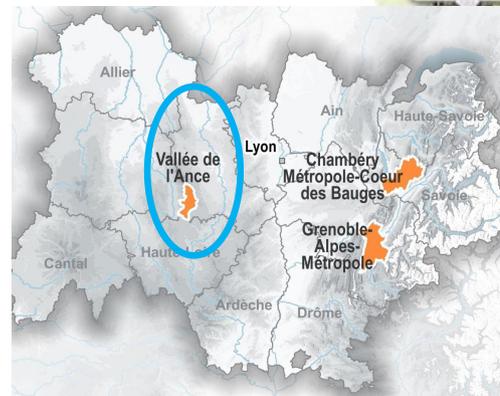
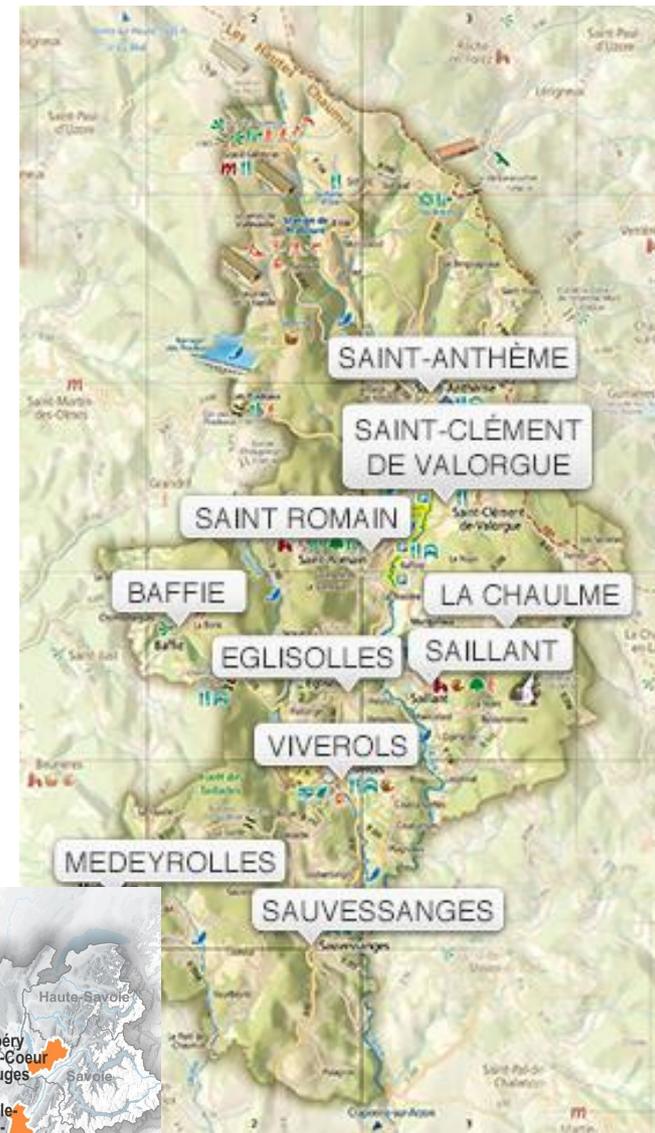
## Grenoble Alpes Métropole

- **49** communes
- **450 000** habitants
- 2<sup>ème</sup> métropole de Auvergne-Rhône-Alpes
- D'abord Communauté de communes en 1994, puis Communauté d'Agglomération en 2000, agrandie à 24 communes en 2004, Fusion d'EPCI en 2014 qui stabilise le périmètre à **49 communes**
- **2015: Grenoble Alpes Métropole prend le statut de métropole**



## Vallée de l'Ance (CC Ambert-Livradois-Forez)

- **10** communes
  - **3118** habitants
  - Communauté de communes en 1999 (Vallée de l'Ance, 10 communes)
  - **En 2017, fusion de 7 communautés de communes et 2 syndicats** : CC Vallée de l'Ance, CC Pays d'Ambert, CC Pays d'Arlanc, CC Livradois Porte d'Auvergne, CC Haut Livradois, CC Pays de Cunlhat, CC Pays d'Olliergues, le SIVOM et le Syndicat Mixte des Crêtes du Forez
- >> **58 communes – 27 736 habitants**



### Chambéry Métropole Cœur des Bauges

### Grenoble Alpes Métropole

### Vallée de l'Ance

COMPÉTENCE  
PLUi

- En 2015, pour chacun des EPCI Chambéry Métropole et Cœur de Bauges
- Prescription : 15/12/2015 pour Chambéry Métropole (puis en déc. 2016 pour un PLUi H et D) – 24/11/2015 pour Cœur de Bauges

PRESCRIPTION  
DU PLUi

- 1<sup>er</sup> janvier 2017 fusion des EPCI
- Mars 2017: nouvelle charte de gouvernance
- 18 mai 2017 : fusion des 2 PLUi en un seul PLUi H et D
- Phase actuelle : élaboration du PADD (débat fin 2017)

PADD

ARRÊT -  
PPROBATION

- En 2015, avec le statut de Métropole
- Prescription le 06 novembre 2015

- Oct. et nov. 2016 : débat PADD (communes puis conseil métropolitain)
- 2017-2018 : traduction règlementaire

- Arrêt envisagé en juin 2018 (approbation pour 2019)

- En 2010

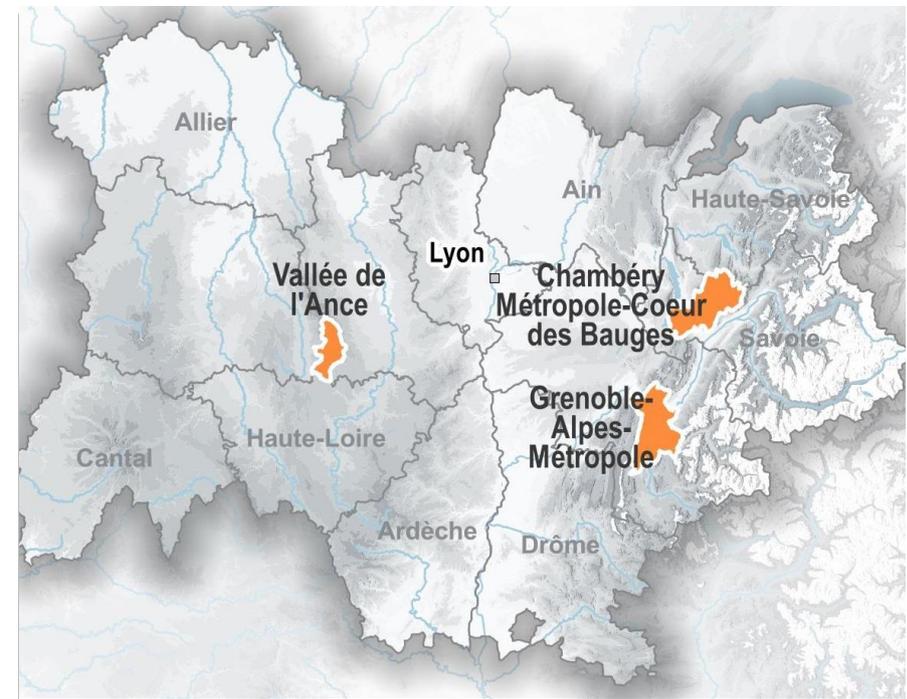
- Prescription en février 2011

- Déc. 2012 : débat PADD
- 2013-2015 : traduction règlementaire

- Arrêt fin 2015 et approbation du PLUi en avril 2016, avant la fusion des EPCI en 2017 (nouvelle CC Ambert-Livradois-Forez)

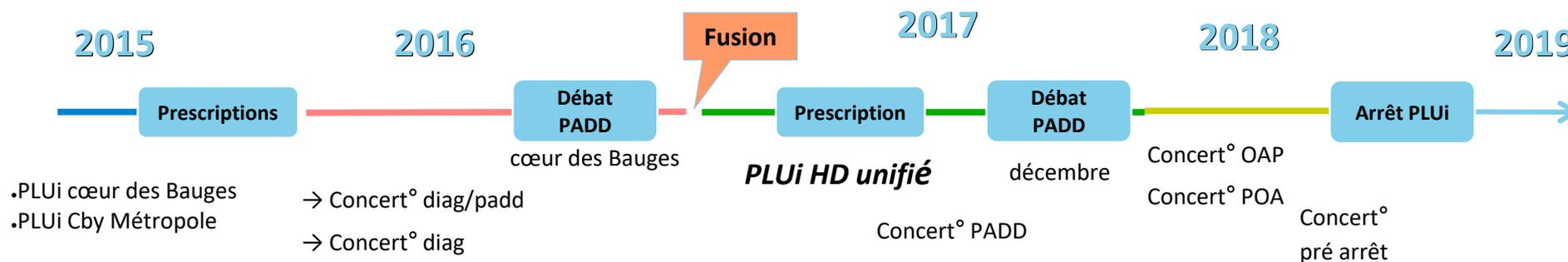
## Des modalités de concertation adaptées aux territoires : quelle mise en œuvre de la concertation PLUi ?

- Chambéry Bauges Métropole
- Grenoble Alpes Métropole
- Communauté de communes Ambert Livradois Forez (PLUi Vallée de l'Ance)



### Chambéry Métropole Cœur des Bauges

### Modalités de concertation



- mise à disposition du public **d'un dossier de suivi** de l'élaboration
- mise en ligne d'un **formulaire sur le site internet** : inscription et de dépose des observations et propositions,
- possibilité **d'adresser des observations et propositions par courrier**
- mise en place au siège et à l'annexe des Bauges **d'un registre** pour observations et propositions,
- **information du public par divers supports et moyens de communication** concernant la procédure, le contenu et l'avancement des études et du projet : site internet , magazine de l'agglomération, publications diverses sous forme d'affiches, de plaquettes...,
- organisation de plusieurs temps de concertation sous forme **de réunions publiques, d'ateliers, de rencontres**, ouverts à tous, à différentes échelles du territoire, avec un minimum d'un évènement répétés en six lieux du territoire à chacune des étapes suivantes : les grandes orientations du PADD) , et le projet de PLUi dans son ensemble (phase diagnostic déjà réalisée par les 2 PLUi)
- organisation **d'au moins une exposition publique temporaire**

MODALITES DEFINIES  
A LA PRESCRIPTION DU PLUi

MODALITES  
COMPLEMENTAIRES



## Grenoble Alpes Métropole

## Modalités de concertation

2015

2016

2017

2018

2019

Prescription

Débat  
PADD

Arrêt PLUi

Approbation  
PLUi

MODALITES DEFINIES  
A LA PRESCRIPTION DU PLUi

### L'information du public

- Mise à disposition de **dossiers de concertation** actualisés à l'issue des phases clés de l'élaboration du PLUi (consultables en mairies et au siège de Grenoble-Alpes Métropole)
- Information sur le **site Internet** de la Métropole
- Articles dans le **bulletin d'information** de la Métropole
- **Panneaux d'information** sur l'élaboration du PLUi (exposés au siège de Grenoble-Alpes Métropole et mis à disposition de chaque commune).

### L'association du Conseil de Développement de la Métropole

Le Conseil de développement de la Métropole sera **saisi** concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et sera **invité à produire une contribution**.

### La participation du public

- Au moins **2 réunions publiques** à l'échelle de la Métropole
- Au moins **5 réunions publiques dans chaque territoire** (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud et Grand Sud)
- Au moins **5 conférences-débats thématiques** (habitat, déplacements, économie...) à l'échelle de la Métropole
- Mobilisation **d'au moins un panel d'habitants** tirés au sort (critères de représentativité) invité à produire une **contribution**
- Possibilité laissée au public de formuler ses observations et propositions : dans **des registres** disponibles en mairie et au siège de Grenoble-Alpes Métropole, **par courrier** et **via la page dédiée au PLUi** sur le site Internet de la Métropole

MODALITES  
COMPLEMENTAIRES

Ateliers et Outil Carticipe

Ateliers territoriaux  
et ateliers  
spécifiques

Brigades de  
messagers

Forums  
métropolitains

« Débats du PLUi »

Supports papier: 1 charte  
graphique, pour les cahiers  
de la concertation, les  
panneaux d'info...

Communication numérique: page dédiée  
sur la plateforme participative de la  
Métropole, vidéos pédagogiques, page  
Facebook...

...

## Vallée de l'Ance

## Modalités de concertation



MODALITES DEFINIES  
A LA PRESCRIPTION DU PLUI

### Mission de préparation à la démarche de PLUI :

5 séminaires de travail – 18 élus du conseil communautaire  
participation d'opérateurs régionaux (PNR, CAUE, ADHUME, DDT)  
Rédaction trame de cahier des charges de consultation

### Démarches d'urbanisme intercommunes :

Formations actions en partenariat avec l'ARDTA :  
Analyse des besoins du territoire,  
Rédaction d'une commande,  
Consultation,  
Prestation,  
Evaluation.

### Information du public :

- plus de 60 réunions en 4 ans (interrogation du monde agricole, association des conseillers municipaux, rencontres communales ...)
- affichage permanent des documents
- expositions
- registres dans les communes et au siège de la CCVA
- six réunions
- publications « l'Hirondelle » et sur le site internet de la CCVA
- deux lettres du PLUI de la Vallée de l'Ance, une lettre agricole - consultation et échange avec les personnes publiques associées (PPA)
- comptes-rendus de presse

MODALITES  
COMPLEMENTAIRES

Articles dans le  
journal  
intercommunal

Journées terrains

Expositions

## Quelle mise en œuvre de ces modalités de concertation ?

- **Quelle(s) cible(s) ? Pour qui ?**
  - Habitants *Acteurs du territoire*
  - Associations**
  - Socio-professionnels
- **Quelle échelle et/ou entrée pour le territoire ?**
  - Bassins de vie*
  - Thématiques**
  - Secteurs
  - Communes
- **Quel accompagnement sur la concertation ?**
  - En régie** *Bureau Etudes communication*
  - Bureau Etudes PLUi**
- **Quel(s) élu(s) pour suivre la concertation ? Quelle place des élus dans les présentations au public ?**

## Quelle prise en compte de la concertation dans le PLUi?

- **PLUi en cours d'élaboration**

- ✓ Comment intégrer le matériau récupéré dans les différentes phases de concertation?
- ✓ Quelle intégration en phase PADD ? Quelle anticipation sur l'intégration des remarques et des contributions pour la finalisation du PLUi ?



*Illustrations démarche PLUi Grenoble  
Alpes Métropole*



*Illustrations démarche PLUi Chambéry  
Bauges Métropole*

